

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 1<sup>er</sup> février 2016

L'an deux mil seize et le 1<sup>er</sup> février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS, Maire.

Présents : ALEMANY Brigitte, GILS Bernard, GRINO Sylvie, LAPEYRE Denis, LEFRANCQ Arnaud, LOUVEAU Solveig, PAPINESCHI Véronika, PRÉVOTEAU Gisèle, RICHELME-DAVID Suzanne, RICHOU Xavier, VILA Charlotte, VILA Didier.

Absents excusés :

PELTIER Julien.

ALLIER Stéphane a donné procuration à GILS Denise

Sur proposition de la Présidente, Madame RICHELME-DAVID Suzanne est désignée secrétaire de séance.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU**

Le compte rendu du Conseil Municipal du 11 janvier est approuvé après les modifications demandées.

### **DROITS DE PRÉEMPTION**

- Maison d'habitation de la famille MIRAVET, avenue Jean Jaurès.
- Maison d'habitation +2 jardins de M. HEURLEY.
- Maison d'habitation M. MUNSON Iain aux Tuileries d'Affiac.
- 
- Le Conseil Municipal ne souhaite pas user de son droit de préemption.

### **CARREFOUR R.D.11, rue Jean Planchon et Chemin Sainte-Marie**

- Pour l'aménagement de ce carrefour, il est prévu un plateau traversant juste après le croisement direction Peyriac avec ligne médiane épaisse pour un effet visuel.
- La réfection de l'éclairage public de ce secteur devra être précisée dans le cadre de la réfection de la R.D.11.

### **DOSSIER JARDIN PUBLIC**

Des appels d'offres ont été lancés pour les 3 lots : 4 offres ont été reçues

Bâtiment : Entreprise GILS de Peyriac

Ferronnerie : Métal D'Oc de Capendu

Paysagistes : S.E.V. de Narbonne et D.L.M. espaces verts des Pyrénées-Orientales.

D.L.M. a été retenue.

La première réunion avec les entreprises aura lieu le 23 février à 14h.

## **OUVERTURE DE CRÉDITS AVANT ADOPTION DU BUDGET**

Avant l'adoption du budget, le Conseil Municipal peut autoriser la liquidation et le mandatement de dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts au budget de l'exercice précédent.

Le Conseil Municipal décide de l'affectation de ces crédits afin de pouvoir régler des factures d'investissement avant le vote du budget.

### **ÉGLISE**

Bernard GILS nous présente un relevé du toit de l'église qui a été fait par l'entreprise Air Works. Cette étude met en évidence d'importants travaux à réaliser. L'estimation des travaux s'élève à 40 800 €.

Didier VILA présente un devis de 2 382 € pour une rampe de bois antiglisse, pour personnes handicapées, qui pourrait être installée à l'entrée de l'église. Ce dispositif existerait à CAUNES. Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le principe mais souhaite que l'on vérifie que cette installation est réalisable compte tenu de la largeur de la porte, et que cet ouvrage soit conforme soit conforme aux normes P.M.R.C. (pourcentage de la pente).

### **TERRAIN PRÈS DU MONUMENT AUX MORTS**

Monsieur CHIRI Eric souhaite donner à la commune un terrain de 256 m<sup>2</sup> (section A n°742) qui jouxte le monument aux morts et qui est aujourd'hui en friche. Les frais de notaire étant estimés à 890 €, nous allons faire une proposition à la ZAC des jardins. En dernier ressort la Mairie le prendrait pour en faire un parking. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### **AGENCE POSTALE**

Les plans d'aménagement de la future agence postale derrière la poste actuelle sont repris. La majorité souhaite une réduction de l'agence postale au profit d'un WC public.

Un distributeur bancaire serait souhaitable sur la commune, mais cette demande semble très difficile à obtenir, les organismes financiers n'étant pas favorables.

### **DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

**LUNDI 29 FÉVRIER 2016 à 20h30**